



2 allée de Muret
87240 AMBAZAC

A Ambazac, le 23 avril 2020

L'Adjointe du Directeur
Catherine NAINTRÉ
☎ 05 55 56 23 24

Objet : Visites des familles

Madame, Monsieur,

Monsieur Olivier VERAN, Ministre des Solidarités et de la Santé a indiqué lors de sa conférence de presse du 19 avril que les visites dans les EHPAD seront autorisées à partir du 20 avril. Ainsi, les visites pourront de nouveau être organisées dans notre établissement à partir du vendredi 24 avril en respectant des consignes très strictes.

Parmi les conditions préalables à la visite des proches, il faut que la demande émane du résident. Il est bien entendu que pour les résidents qui ne peuvent pas s'exprimer, ils pourront quand même bénéficier des visites de leurs familles. Et ensuite, l'équipe pluridisciplinaire priorisera les résidents les plus fragilisés par le confinement.

En pratique, les visites se feront après prise de rendez-vous par mail auprès du responsable qualité à l'adresse suivante : cellule.qualite@ccm-ambazac.fr. Pour les familles qui ne disposent pas de matériels informatiques, les prises de rendez-vous se feront par téléphone au 05 55 56 38 66.

Suite à cette formalité, vous recevrez par mail l'attestation de rendez-vous qui vaudra justificatif de votre déplacement auprès des forces de l'ordre en cas de contrôle à l'appui de l'attestation dérogatoire (4^{ème} motif de l'attestation).

La rencontre d'une durée maximale de 30 minutes aura lieu dans le pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) qui se situe à droite de l'entrée principale devant le SAS. Cet espace de convivialité est propice au respect de l'intimité des échanges. Cependant, l'agent qui vous accueillera restera à proximité pour s'assurer que les mesures barrières sont bien respectées pendant toute la durée de la rencontre.

Vous trouverez en pièce jointe de cet envoi, des consignes qu'il vous faudra respecter scrupuleusement sous peine d'être invités à quitter l'établissement et de voir vos visites suspendues. Une charte des bonnes pratiques accompagne ce courrier. Vous voudrez bien l'apporter et la signer lors de votre venue.

Je vous prie de croire Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

L'Adjointe du Directeur par Interim
Catherine NAINTRÉ

